

CORPS : Professeur certifié, agrégé ou EPS

Discipline : L1000 - HIST. GEO.

Données générales (toutes zones géo. confondues)

Nombre de participants	119
<i>Dont participation volontaire</i>	77
<i>Dont participation obligatoire</i>	42

Nombre de mutations	69
<i>Dont mutations sur établissement</i>	48
<i>Dont mutations sur ZR</i>	21

Taux de satisfaction	57,98%
-----------------------------	---------------

Périmètre :

Participants : nombre d'agents candidats à la phase intra-académique du mouvement

Participation obligatoire : agents entrants dans l'académie, stagiaires, mesures de carte scolaire et réintégrations (yc les agents sans affectation définitive)

Taux de satisfaction : part des participants obtenant une affectation sur l'un des voeux émis à l'issue de la phase intra du mouvement (hors extension)

Barres d'entrée dans les zones géographiques

COTE D'OR		NIEVRE		SAONE ET LOIRE		YONNE	
ZG - BEAUNE	641	ZG - COSNE SUR LOIRE	[- de 100]	ZG - CHALON SUR SAONE	393	ZG - AUXERRE	[700-899]
ZG - DIJON	757	ZG - DECIZE	[100-299]	ZG - CHAROLLES	[700-899]	ZG - JOIGNY	14
ZG - MONTBARD	564	ZG - NEVERS	[700-899]	ZG - DIGOIN	[100-299]	ZG - SENS	21
DPT - 21 COTE D'OR	564	DPT - 58 NIEVRE	54	ZG - LE CREUSOT	308	ZG - TONNERRE	[- de 100]
ZR - 21 COTE D'OR	14	ZR - 58 NIEVRE	14	ZG - LOUHANS	258	DPT - 89 YONNE	14
				ZG - MÂCON	514	ZR - 89 YONNE	14
				DPT - 71 SAONE ET LOIRE	204		
				ZR - 71 SAONE ET LOIRE	14		

Barre d'entrée : barème le plus petit des candidats mutés sur une zone, quel que soit le type de voeu qui permet au candidat d'entrer dans la zone (hors postes spécifiques & intras - barème arrondi si nb mutés >1, intervalle de barème si nb mutés =1)